

Togo : Le recensement électoral démarre le 20 mai prochain dans la zone 2



La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) vient de fixer les nouvelles dates du recensement électoral dans les zones 2 et 3. Il s'agit du 20 au 27 mai 2023 pour la zone 2, et du 05 au 12 juin 2023 pour la zone 3.

Les informations ont été portées à la connaissance du public à travers un communiqué en date de ce mardi 16 mai 2023 et signé du Président de la CENI, Dago Yabré.

« Le Président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance des citoyens et des agents électoraux que les nouvelles dates du recensement électoral dans les zones 2 et 3 sont fixées comme suit: zone 2: du 20 au 27 mai 2023; zone 3: du 05 au 12 juin 2023 », lit-on en effet dans le document.

« Tous les agents électoraux sont priés d'être dans leur CELI d'affectation de la zone 2 le vendredi 19 mai 2023 à 07 heures », informe le Président de la CENI.

La Rédaction